

Arguments

Comité d'initiative

En Suisse, les logements abordables sont trop rares. Malgré des taux très bas, les loyers augmentent car les milieux immobiliers visent des rendements toujours plus élevés. En revanche, les maîtres d'ouvrage d'utilité publique ne cherchent pas le profit et proposent des loyers bien plus bas. L'initiative exige plus de logements abordables. Elle est portée par une vaste alliance d'associations de locataires, de coopératives d'habitation et de propriétaires, ainsi que de syndicats et d'organisations de jeunes et de personnes âgées.

Davantage de logements abordables

L'initiative crée davantage de logements abordables, notamment pour les familles et la classe moyenne, car le loyer pèse de loin le plus lourd dans le budget d'un ménage.

Moins de spéculation

Les loyers n'ont cessé d'augmenter ces dernières années – malgré des taux bas. Dans beaucoup de régions, le marché reste très tendu. Les locataires paient des loyers bien trop élevés. Ces derniers seraient aujourd'hui 40 % moins chers s'ils avaient été adaptés à la baisse des taux. Les loyers surfaits et les hausses arbitraires sont impossibles dans une logique d'utilité publique. L'initiative permet ainsi de soustraire durablement des logements à la spéculation.

Pour des loyers modérés

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique demandent des loyers qui correspondent aux coûts effectifs, et donc bien inférieurs à ceux fixés en vue de réaliser du profit. La différence peut se monter à deux ou trois mois de loyer sur une année.

Pour le bien-être commun

Les logements d'utilité publique ne profitent pas seulement aux locataires mais à la société tout entière. Ils ont un effet qui atténue les prix, offrent une grande sécurité du bail, favorisent la mixité et allègent les services sociaux. Les ensembles de coopératives d'habitation ménagent l'environnement ; ils proposent des services et des lieux de rencontre à l'échelle des quartiers.

**Mise en œuvre
efficace**

L'initiative exige que davantage de terrains soient dédiés aux logements d'utilité publique. Pour y parvenir, il faut des mesures d'aménagement du territoire très efficaces.

**Un droit
fondamental**

Se loger est un besoin fondamental. L'État doit donc veiller à ce que chacune et chacun puisse trouver une habitation adéquate et abordable. Cette exigence figure déjà dans la Constitution fédérale. L'initiative vise à mettre ce mandat enfin en œuvre.

**Assainir
équitablement
sur le plan
énergétique**

Les assainissements énergétiques sont importants pour le climat. Les subventions aident à les financer. Malheureusement, elles sont aussi versées aux sociétés immobilières qui vident les locataires de leurs bâtiments, pour transformer ces derniers en immeubles de luxe. L'initiative remédie à ce problème.

**Recommandation
du comité
d'initiative**

Pour ces raisons, le comité d'initiative vous recommande de voter :

Oui

logements-abordables.ch

asloca.ch